

## COMMUNIQUE de PRESSE

### **Vigilance jaune – Neige/Verglas Nuit du mardi 6 au mercredi 7 février et matinée du mercredi 7 février 2018**

Les services de Météo France nous informent ce jour que le **risque de verglas est maintenu pour la période allant de la fin d'après-midi du mardi 6 février à la fin de matinée du mercredi 7 février**. Le département du Morbihan restera placé **en vigilance jaune pour risque de Neige/Verglas** (niveau 2 sur 4) sur cette période.

**A partir de 18h ce jour**, les températures redescendent et se stabiliseront autour de 0 à 1 degré. Durant la nuit prochaine, les **averses seront moins nombreuses que la nuit précédente mais elles se produiront encore sous forme de grésil ou de neige**.

**Les conditions de circulation**, dans les zones où ces ondées se produiront, en particulier dans la **moitié Nord du département, seront encore difficiles**. Le vent de Nord est faible à modéré dans les terres et modéré sur les rivages.

Le préfet du Morbihan appelle les usagers de la route à la plus grande prudence.

---

#### **Les consignes à observer :**

- *Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.*
- *Renseignez-vous sur les conditions de circulation.*
- *Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.*
- *Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.*
- *N'utilisez pas pour vous chauffer :*
  - *des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.*
  - *les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.*

#### **Pour vous informer**

- Le site internet des services de l'Etat du Morbihan > <http://www.morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Transports-et-circulation/Conditions-de-circulation-sur-les-routes-du-Morbihan>
- Le site du Conseil départemental pour les routes départementales > <http://www.morbihan.fr/les-services/deplacements/conditions-de-circulation>
- Le site de la DIR Ouest pour les routes nationales > <http://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr>



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan